



Dimanche 16 août 1925 - n° 34 - 1<sup>re</sup> année

## Qualités du jeune homme

Nous avons dit les qualités que doit avoir une jeune fille, qui veut se marier, pour faire une bonne épouse et une bonne mère de famille : elle doit être respectueuse pour ses parents, obéissante, avoir le goût du travail et de la propreté, être pieuse. Si à ces trois qualités, elle joint une bonne santé, un jeune homme, quand bien même elle n'aurait pas sa fortune, peut la prendre sans crainte d'être trompé.

Il nous reste à énumérer les qualités que doit avoir tout jeune homme pour faire un bon mari et un bon chef de famille. Parmi ces qualités, les unes sont extérieures, les autres intérieures. Pour beaucoup de jeunes filles, il n'y a à compter que les qualités extérieures. Pourvu que le jeune homme soit beau, joli, bien mis, ait de belles manières, parle et écrive bien - ça leur suffit. Quant à se demander, s'il est sobre, s'il a de la religion, une bonne conduite, c'est le moindre de leurs soucis. Et surtout n'allez pas essayer de leur donner des conseils, elles ont 20 ans, 22 ans, elles savent mieux que vous ce qu'elles ont à faire...

Et alors qu'arrive-t-il ? Hélas ! trop souvent

Ce qui arrive à une jeune fille dont voici l'histoire.

Elle s'appelait Yvonne. Un jour elle vint trouver son curé pour lui annoncer son futur mariage. Le bon prêtre savait, comme tout le monde, que la conduite du prétendant laissait assez à désirer, délicatement il lui demanda si elle avait toute confiance dans la valeur morale de son mari.

Croyez-vous, lui dit M. le Curé, que vous serez réellement heureuse avec lui? Est-ce qu'il vous plaît réellement sous tous les rapports?

— M. le Curé, dit-elle, si même il n'est pas entièrement parfait, en tout cas, sa figure me plaît et il faut aussi quelque chose pour l'œil.

— Ah! il vous faut quelque chose pour l'œil.

— Mais bien sûr.

Six mois plus tard, la même Yvonne, alors femme mariée, revint au presbytère, la tête bandée, et sanglotant comme une Madeleine.

— Qu'avez-vous donc, ma bonne dame? lui dit M. le Curé

— Regardez donc, M. le Curé; et enlevant le bandeau de sa tête, elle lui montra un œil froché, gros comme un œuf de poule. Voilà, dit-elle, l'œuvre de mon brutal mari! Oh! M. le Curé, si je vous avais écouté.

— Ma pauvre fille, lui dit le prêtre, vous m'avez dit qu'il fallait aussi quelque chose pour l'œil; vous voilà servie au delà de vos espérances.

Conclusion — Jeunes filles, ouvrez les yeux, ne vous fiez pas aux apparences. Un auteur a dit: « L'extérieur d'un homme, ses traits et ses manières sont à son esprit, ce que la reliure est à un livre. On ne que de mauvais livres recouverts de velours et dorés sur tranche ».

Folle avoine. — Pour la détruire, il n'y a jusqu'ici qu'un seul moyen, le déchaumage. Il consiste à labourer légèrement la terre aussitôt après la moisson. Ce labour léger recouvre l'avoine, la fait lever et permet de la détruire par un labour plus profond au moment des semailles. Pour faire ce travail, il y a un instrument spécial appe-

lé Scarificateur comadien, à sa défaut on peut se contenter d'un labour à la charrue le moins profond possible auquel on ajoute un coup de herse.

Navets fourragers. - Par suite de la sécheresse qui s'est prolongée jusqu'en fin de juillet les choux et les betteraves seront d'un fort bon rendement, pour y remédier on conseille de semer des navets fourragers. Ils viennent en moins de trois mois et peuvent être semés jusqu'à la fin d'août. Les terres destinées aux choux et aux betteraves, qui n'ont pu être utilisées, sont des terres admirablement préparées pour les réservoirs.

Ne confesser! - Mais je n'ai ni tué ni volé!

C'est la réponse que vous font beaucoup de gens quand on les invite à se confesser. Ils n'ont ni tué, ni volé, c'est-à-dire commis aucun péché, donc inutile de se confesser.

Vous n'avez ni tué, ni volé! - je veux le croire mais ceci ne fait que deux commandements de Dieu, or il y en a dix... et des huit autres qu'en faites-vous? - Le 1<sup>er</sup> prescrit de prier... vous voit-on se prosterner à genoux dans votre famille? - Le 2<sup>e</sup> défend de blasphémer... quand tout n'ira pas à votre gré, n'est-ce pas à Dieu que vous vous en prenez? - Le 3<sup>e</sup> prescrit de sanctifier le dimanche... vous assistez-ils à la messe, ... mais après la messe - qu'avez-vous fait pour le Seigneur? - Le cinquième commandement qui défend de tuer, défend aussi de scandaliser le prochain par des paroles ou des actes - ne seriez-vous pas de ces gens dont les conversations ordurières feraient rougir un nègre? - Il est défendu de boire avec excès... sans avoir perdu le nord... n'auriez-vous jamais laissé une partie de votre raison au fond de votre verre? Le cidre est fort!! c'est entendu... mais il est toujours permis d'y ajouter de l'eau.

Il n'y a à ne jamais pécher que deux sortes de gens: les enfants sans raison et les fous... Dans quelle catégorie vous mettez-vous?

Baptême. - J'ai vu d'Antoinette Marie Chirèse Dolo  
fille de Jean et de Marie Haumaître (Hardouin)  
P. et M. Julien Daniel (v. Saloux), et Marie Dolo (Bourg) -

Décès. - Le 10 août ou eu lieu à St Lormel (Côtes-du-nord)  
l'enterrement de Madame Zoé Marie de Barheil, épouse de M. Ber-  
trand Houdet (62 ans). - Toutes nos condoléances à sa famille -

Accident. - Samedi 8 août M. Alloire de Brambro  
a été grièvement blessé aux deux jambes par  
une moissonneuse au village de la Bossardaie -

Travaux. - Profitant du beau temps, on s'est hâté  
de rentrer les grains dans l'aire à battre. Le  
battage va commencer immédiatement. Ce sera court, car on  
possède actuellement six vanneuses. On progresse.

Décès. - Théophile Alloire de Brambroc (50 ans) dont nous  
venons de parler est décédé mercredi à la clinique de Balestrois,  
où il avait été emmené (hélas, trop tard!) le matin même pour su-  
bir l'amputation d'une jambe. La gangrène s'étant déjà générali-  
sée, le patient est mort presque aussitôt l'opération.

Dans ses douloureuses circonstances, l'Echo offre ses condoléan-  
ces à sa veuve et à ses enfants, dont l'un est actuellement au baroc.

### ~ Messes et Offices ~

Aujourd'hui. - 1<sup>re</sup> Joachim, frère de la B. V. Marie

Lundi. - 6<sup>h</sup> serv. M<sup>lle</sup> Avesnier - 6<sup>h</sup> $\frac{1}{2}$  1. Jeanne Weinier

Mardi. - 6<sup>h</sup> et 6<sup>h</sup> $\frac{1}{2}$  serv. f. dist. de la Paroisse

Mercredi. - 6<sup>h</sup>m. f. M<sup>me</sup> Houdet - 6<sup>h</sup> $\frac{1}{2}$  hon. 1<sup>re</sup> Anne -

Jeudi. - 6<sup>h</sup>m. 1<sup>re</sup> Yvonne - 6<sup>h</sup> $\frac{1}{2}$  f. une défunte -

Vendredi. - 6<sup>h</sup>m. f. S<sup>te</sup> J. Gandehart - 6<sup>h</sup> $\frac{1}{2}$  f. 1 défunte -

Samedi. - 6<sup>h</sup>m. 1<sup>re</sup> Bénigne - 6<sup>h</sup> $\frac{1}{2}$  f. des défunts

Dimanche. - 6<sup>h</sup>m. f. Jul. - S<sup>te</sup> Guimard et S<sup>te</sup> Thérèse -  
10<sup>h</sup>m. f. Joseph et Pierre Martin.

M. Roussel sera absent toute la semaine pour assister  
à la retraite ecclésiastique -

- Note -

Les personnes qui assistent à la messe dite pour  
leurs défunts sans communier se font très rares -

C'est bien !!

(St. Roussel vic. imp. gt Auger)